

sommes variant de 1,200 à 1,500 francs, et dissimulait ses vols à l'aide de faux très habiles. Les experts après avoir établi que depuis vingt ans l'accusé était épileptique, concluaient à la responsabilité pour les faux reconnus et à l'irresponsabilité pour les détournements inconscients qui les avaient précédés. Le ministère public déclarant, au contraire, que la maladie cérébrale entraînait l'irresponsabilité complète, le prévenu fut acquitté. »

« Nous ne croyons pas nous tromper, ajoute M. le docteur Mathieu, en pensant que dans ce fait une expertise en écriture des livres du caissier et des autres écrits de sa main, dirigée dans le sens de nos recherches, auraient permis de serrer de plus près le problème posé et évité la divergence d'appréciation que nous venons de relater. »

On ne saurait mieux dire, et nous félicitons M. le docteur Mathieu de son consciencieux mémoire dont la place était naturellement marquée dans la *bibliothèque de l'anthropologie criminelle et des sciences pénales*.

P. MAX-SIMON.

Les *Habitués des Prisons de Paris*, par le D^r EMILE LAURENT, ancien interne à l'infirmerie centrale des Prisons de Paris, avec préface de M. le D^r Lacassagne (Lyon-Paris, Storck-Masson, 1890).

Je n'ai pas à présenter aux lecteurs des *Archives* le D^r Laurent. Ils le connaissent de longue date; ils ont eu la primeur de quelques-unes des solides et piquantes études qui composent son livre. Ils ont pu apprécier cette finesse et cette lucidité d'analyse psychologique, cette liberté de jugement, ce don de photographie criminelle instantanée pour ainsi dire, qui donnent au plus répugnant des sujets un si grand charme sous sa plume. Ce ne sont pas là des amas d'observations précipitées, jetées au visage du public qui s'y débrouille comme il peut; ce ne sont pas des thèses et des hypothèses aventureuses, soi-disant démontrées par des collections hâtives de faits quelconques ramassés à droite et à gauche. Ce sont des galeries de portraits méthodiquement classés, peints d'après nature, sans lunettes convexes ni concaves, sans préoccupation systématique. Ce mérite est même poussé si loin chez notre auteur qu'on serait presque tenté, quand on est un incorrigible théoricien comme moi, de lui en faire un reproche. Mais, fort heureusement, la préface de M. Lacassagne, porte d'entrée

magistrale de ce musée pittoresque, presse-papier précieux de ce cahier de notes et de dessins, dégage la pensée du volume et l'éclaire de haut. Cette grande distinction, toute sociologique et cependant pathologique aussi, du criminel *urbain* et du criminel *rural*, à laquelle j'ai cru devoir attacher une importance considérable dans un ouvrage récent, je la vois aussi, par une coïncidence très frappante, se présenter au D^r Laurent et au D^r Lacasagne comme capitale (v. p. ix de la préface). Il ne s'agit ici que du criminel urbain, et, spécialement, parisien. « Le type le plus souvent décrit est le *pâle voyou*, le dernier terme de la dégénérescence du parisien. C'est un produit de *parisinoise*, sorte de cachexie de la capitale, de malaria lutécienne ».

Mais laissons parler l'écrivain lui-même. « J'ai été pendant plus de deux ans interne à l'infirmerie centrale des prisons de Paris, à la prison de la Santé. J'ai vu non seulement un nombre considérable de criminels, mais encore j'en ai interrogé plus de deux mille dont j'ai les observations entre les mains. Comme j'habitais la prison même, que j'y passais toutes mes journées, j'ai vécu dans un contact presque perpétuel avec les détenus. J'étais devenu l'ami d'un grand nombre d'entre eux et plusieurs m'ont fait des confessions très détaillées ». Voilà un observateur placé dans des conditions exceptionnelles.

Or, « laissant de côté, nous dit-il, les statistiques et les mensurations anthropométriques, *qui ne m'ont conduit le plus souvent qu'à des résultats contradictoires*, je me suis surtout attaché aux faits, remontant à l'hérédité nerveuse des criminels, les interrogeant sur leurs antécédents personnels, sur leurs habitudes génitales, sur leur éducation et les milieux où ils ont vécu... »

On comprend facilement l'intérêt qui s'attache aux documents recueillis d'après une si excellente méthode, et l'importance qu'il convient d'attribuer aux moindres appréciations, aux simples impressions mêmes d'un collectionneur pareil. La difficulté est, pour moi, de résumer ce livre; on ne résume pas une collection de tableaux. Bornons-nous à glaner çà et là quelques traits, quelques renseignements qui m'ont frappé.

Le D^r Laurent (p. 19) dit avoir rencontré l'épilepsie beaucoup moins souvent que l'hystérie dans les antécédents des criminels. En cela il n'est pas d'accord avec Lombroso qui, on le sait, rattache à l'épilepsie latente ou patente *toutes* les formes de la criminalité. Par ordre d'importance décroissante, d'après notre auteur, les causes morbides du crime pourraient se ranger ainsi : « En première ligne l'alcoolisme, les vésanies et les névroses, et enfin,

à titre secondaire, la tuberculose ». Si mon ami M. Colajanni persistait à révoquer en doute le penchant caractéristique des criminels pour les liqueurs fortes, je lui citerais ce condamné à mort qui, en apprenant sa grâce, devint triste un moment à la pensée qu'il ne boirait pas le verre de rhum destiné aux suppliciés! (p. 97). Mais, d'autre part, si l'on faisait le compte de tous les malheureux que la misère, les infirmités, la malechance ont conduits à s'alcooliser par degrés, à grossir ensuite les rangs des vagabonds inoffensifs et incurables, puis des vagabonds délinquants et dangereux, peut-être s'apercevrait-on que, si Laurent a raison, Colajanni n'a pas tort. Combien de dégradés ne sont au fond que des déshérités! « Eh quoi! dira-t-on, on trouve de ces déshérités en prison! Oui, certes, et on ne les compte pas ». Quel juge n'a pas vu passer de ces éternels vagabonds qui « ont des multitudes de condamnations pour mendicité et vagabondage, mais aucun pour vol?... Le 13 juin 1888, le tribunal de Domfront jugeait un vagabond qui allait être condamné pour la soixante-et-onzième fois ». Je n'oublierai jamais un honnête bohème de ce genre qui, pendant que j'étais substitut, un beau jour d'été, vint se présenter dans mon cabinet, m'avouer quarante ou cinquante condamnations antérieures, toujours pour vagabondage et mendicité, et me prier de lui en procurer une nouvelle. Il portait pour tout bagage de route un petit paquet qui excita ma curiosité. Très complaisamment il me l'ouvrit : c'étaient des vers. Il rimait sur les grands chemins, il rimait en prison, il rimait partout, avec une fécondité digne d'un meilleur sort. En somme, un vrai troubadour qui s'était trompé de siècle, mais qui ne se trompait pas de porte en s'adressant à moi. Car je souffrais à cette époque d'un accès de métromanie aiguë. Nous parlâmes ensemble de notre art commun; il me parut modeste pour un poète et se consola aisément de n'avoir jamais trouvé d'éditeur. Jamais artiste n'a réalisé à ce point l'idéal de l'art pour l'art. Je fus pris de pitié pour ce confrère et, en remerciement de mon charitable réquisitoire conforme à ses vœux, il m'adressa plusieurs odes empreintes d'une mélancolie douce, lamartinienne, dont la facture un peu molle et démodée, mais élégante et harmonieuse dénotait visiblement une heureuse nature sans énergie, un cœur d'or mal assorti à un caractère d'argile. Hélas! qu'est-il devenu? Puisse-t-il errer et rimer encore et n'avoir point perdu dans ses voyages ses manuscrits : le plus grand malheur qui puisse lui arriver!

Je me hâte d'ajouter qu'il y a peu d'originaux semblables. Il faut se garder de confondre avec ces tziganes, les délinquants d'habi-

tude, devenus profondément dangereux. Ceux-ci, prédisposés au mal, chutent le plus souvent sous l'influence de quelque mauvaise connaissance. « Neuf fois sur dix, le premier délit a été commis de complicité avec un autre individu ordinairement plus âgé et récidiviste, et c'est de ce dernier qu'est partie l'initiative ». Mais, tombant sur un terrain approprié, le germe du délit prospère vite. « Un détenu m'a confié qu'il avait commis cent vingt-huit vols avant d'être arrêté et qu'il avait trois acolytes avec lesquels il partageait les prises ». Par là, incidemment, nous sommes édifiés sur la fréquence des impunités et sur l'excellence du métier de voleur. N'avoir perdu qu'une fois sur cent vingt-neuf : quel joueur a jamais pu espérer pareille chance? — L'action de l'anomalie individuelle, indépendamment de toute suggestion ambiante, est exceptionnelle, mais se réalise pourtant chez les fous moraux. « Tout dernièrement (p. 79), quatre meurtriers féroces exécutaient une danse macabre autour de leur victime lâchement assassinée, avec des bougies plantées dans les plaies du cadavre ». Certainement, pour trouver du plaisir à cette monstruosité, il faut être né scélérat. A un moindre degré, il faut l'être aussi pour avoir l'esprit obstinément tourné vers les inventions criminelles. Il est des jeunes gens atteints de cette perversion d'imagination qui les pousse aux perversions de volonté. Un type de ce genre est cité (p. 136). En fait de projets extrêmement ingénieux qu'il élaborait sans cesse, il imaginait, par exemple, d'attirer une cinquantaine de garçons de banque en un même lieu par l'émission de fausses traites, puis, après les avoir dévalisés, de les faire cuire dans un four de boulanger. Chaque jour il concevait cent, deux cents crimes nouveaux, tous différents.

Les individus qui témoignent de cette vocation délictueuse affectent-ils un type spécial, plus ou moins reconnaissable? Non, dit le Dr Laurent, mais ils ont pour signalement habituel la fréquence de toutes sortes de tares physiques. Déshérité, le criminel l'est d'ordinaire dans le sens vital aussi bien que social du mot. Autant que les hôpitaux (p. 179 et suivantes), les prisons abondent en hôtes qui louchent, tremblent ou bégaiant, « en crânes pointus ou aplatis, en nez écrasés, en mâchoires allongées ». « On ne peut pas dire qu'on rencontre telle ou telle malformation invariablement, comme on rencontre les crachats rouillés dans la pneumonie, l'albumine dans le mal de Bright. Toutes les malformations de tous les organes peuvent se rencontrer chez tous les criminels, voilà la vérité ». Les anomalies de l'oreille, particulièrement, sont très nombreuses parmi eux. Il est une anomalie assez rare

qui, chez eux, est relativement fréquente : « le développement exagéré et persistant des mamelles chez l'homme au moment de la puberté ». Cela confirme l'opinion de Lombroso et d'autres observateurs sur la ressemblance plus grande des deux sexes chez les malfaiteurs que chez les honnêtes gens, soit que les hommes se féminisent ou que les femmes aient l'air masculin. Quant aux aberrations du sens génital, — sujet traité avec une grande abondance de détails curieux par notre auteur, — elles me paraissent s'expliquer en grande partie chez les délinquants incarcérés, les seuls qu'il ait étudiés, par la séparation prolongée des sexes dans les prisons. Règle générale : quand l'amour, si amour il y a, trouve la porte fermée, il passe ou cherche à passer par la fenêtre. — Les délinquants sont-ils insensibles à la douleur, comme on l'a affirmé sur la foi de quelques expériences? Nullement; « ils sont lâches et pusillanimes devant la douleur. J'ai passé deux ans dans différents services de chirurgie des hôpitaux et j'ai vu faire des opérations terribles; la plupart de ces braves gens, de ces honnêtes ouvriers supportaient souvent la souffrance avec un courage admirable... J'ai passé ensuite à l'infirmerie centrale des prisons de la Seine. Le contraste est frappant. On ne peut se faire une idée de la peur qui envahit ces brutes lâches et sournoises rien qu'à l'annonce de l'opération ». Remarquons qu'il s'agit de malfaiteurs parisiens; les malfaiteurs ruraux, que Lombroso a étudiés de préférence, sont stoïques au contraire, comme les gens de leur classe.

A ce propos, une réflexion du D^r Laurent m'a arrêté. Il parle d'un assassin féroce qui, chaque fois qu'on lui faisait un pansement médiocrement douloureux, remplissait l'infirmerie de hurlements. (p. 348). « Je l'avoue à ma honte, ajoute-t-il, j'éprouvais une joie immense à voir souffrir cet être lâche et cruel ». Notez que le D^r Laurent est visiblement de nature compatissante et même exceptionnellement indulgente au crime; pourtant, il n'a pu se défendre de trouver juste que celui qui a fait souffrir ses semblables souffrit lui-même. On voit par là à quelle profondeur est enraciné dans l'âme humaine le principe instinctif du talion et si le moment est déjà venu, ou viendra jamais, de songer à dépouiller absolument la pénalité de tout caractère rigoureux ou seulement flétrissant.

L'écriture des criminels aurait-elle quelque chose de caractéristique? Non. (p. 425, etc.). Tout au plus offre-t-elle des ressemblances avec celle des aliénés. Il n'en est pas de même de leur physionomie. « J'ai vu plusieurs milliers de criminels, et, sans

être un bon physionomiste, j'ai été frappé malgré moi de l'air de famille que présentent un grand nombre d'entre eux ». Sont-ils beaux ou laids? Ils sont laids dans le sens classique du mot. (p. 342), puisque « ce qui caractérise leur visage c'est l'irrégularité et le manque d'harmonie. Mais, par contre, on pourra rencontrer assez fréquemment chez eux cette beauté irrégulière et canaille qui n'est qu'une forme de la laideur, cette beauté parisienne et décadente qui a fait la fortune de tant de pros tituées ».

Sur l'argot des criminels, il y a une mine de renseignements précieux dans ce volume. Son dictionnaire y est fouillé, vidé à fond; son origine même y est expliquée, sa formation y est surprise sur le fait. A la prison de la santé, se rencontrent des prisonniers de tous pays, Allemands, Anglais, Italiens, Portugais, Turcs, etc. « Qu'un de ces individus lâche un mot étranger, le plus souvent bizarre, aux syllabes étranges, aux voyelles farouches ou lascives, immédiatement la pègre le ramasse et le met dans son vocabulaire à la place d'honneur ». Un Arabe, par exemple, saluait en disant : *salamalec effendi*, « bonjour seigneur ». A partir de ce moment on ne dit plus que *salamalec* pour *bonjour*, et le mot *pântre* est remplacé par *effendi*. « C'est ainsi, probablement, que sont entrées dans l'argot la plupart des expressions étrangères ». Pur phénomène d'imitation, en somme, comme du reste tout ce qui a trait aux langues.

Abrégeons. Tout serait à citer. Je recommande particulièrement les échantillons de littérature pénitentiaire. Les spécimens de dessins criminels ne sont pas non plus à dédaigner. Mais il ne faut pas gâter le plaisir du lecteur en lui déflorant tous les chapitres de ce volume intéressant par un effleurement rapide. J'en ai assez dit pour faire comprendre son attrait aux psychologues et aux sociologues.

G. TARDE.

Juin 1890.

Origines de la chasse, de la pêche et de l'agriculture (T. I : *Chasse, Pêche, Domestication*, in-8 de 500 pages, avec 148 figures intercalées dans le texte), par GABRIEL DE MORTILLET (Bibliothèque anthropologique), Lecrosnier et Babé, édit. 1890, Paris.

La Bibliothèque anthropologique a un objectif nettement défini. Cet objectif consiste à donner, sous la forme durable du livre, l'exposé des doctrines qui ont cours dans les cercles scientifiques que les choses de l'Anthropologie captivent.